

Communiqué presse

28 avril 2022

Les industries de la mer et l'économie bleue euro-méditerranéennes à Marseille dans 2 mois !

Le compte à rebours final est maintenant enclenché pour le salon Euromaritime dont les portes s'ouvriront au Parc Chanot à Marseille le mardi 28 juin, pour la deuxième fois. Initialement programmé en début d'année mais différé en raison de la pandémie, l'incontournable rendez-vous biennal lancé à Paris en 2013 a trouvé dans la cité phocéenne un port d'attache conforme à sa vocation maritime, européenne et méditerranéenne.

L'innovation : levier d'action pour les jeunes entreprises de la blue tech

Euromaritime organise pour la seconde fois un espace dédié aux start-up et baptisé [SEAnnovation](#). Cet espace d'exposition situé dans le Palais de la Méditerranée mettra en avant de jeunes entreprises proposant des technologies innovantes dédiées aux différents secteurs phares de la croissance bleue : construction navale, activités portuaires, transport maritime et fluvial et technologies d'avenir (environnement, énergies renouvelables, bioressources, protection et préservation des océans).

Autour de thèmes aussi variés que la préservation des ressources en eau, la réparation navale, les drones ou encore la propulsion hybride ou électrique, les nouveaux talents exposeront leur savoir-faire, prendront la parole sur la zone de pitches et rencontreront des industriels, des investisseurs, des institutionnels et des apporteurs d'affaires lors de rendez-vous business ciblés et qualifiés.

La cybersécurité : pivot du développement pérenne

Face à un risque cyber de plus en plus prégnant, Euromaritime a fait le choix de mettre en avant la [cybersécurité](#) sur l'édition 2022 du salon en coopération avec l'association France Cyber Maritime. « *Notre ambition est d'apporter au monde maritime et portuaire des réponses concrètes et adaptées en matière de cybersécurité* » souligne Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime français et de France Cyber Maritime « *notre but est de renforcer la résilience du secteur, et de promouvoir l'excellence française en cybersécurité maritime en Europe et à l'international.* »..

Les conférences

Comprendre les enjeux, connaître les avancées, anticiper les innovations

<https://www.euromaritime.fr/94/conferences>

Accréditations presse

La 5ème édition du salon Euromaritime ouvrira ses portes, pour la deuxième fois au Parc Chanot à Marseille, le mardi 28 juin 2022.

> Pour les médias, il est nécessaire de remplir une demande de badge presse en ligne en cliquant sur le lien suivant : <https://www.euromaritime.fr/115/badge-presse>

> Une salle de presse sera à disposition à l'intérieur du salon

Horaires d'ouverture :

du mardi 28 au jeudi 30 juin 2022, de 9h à 18h (17h le jeudi)

Euromaritime : 5^{ième} édition en 2022, et 2^{ième} à Marseille (2013, 2015, 2017 à Paris, 2020 à Marseille)

Les chiffres clés de l'édition 2020

- 260 exposants
- 5 000 visiteurs de 40 pays
- 1975 auditeurs
- 950 rendez-vous BtoB
- 30 conférences
- 68 intervenants
- 17 start-up

Organisation

Euromaritime est un salon du groupe Ouest-France / le marin organisé par la Sogena
Présidence d'Euromaritime 2022 : Hervé Martel, président du directoire du port de Marseille Fos
Direction du salon : Jean-Marie Biette, secrétaire général du pôle mer du groupe Ouest-France
Commissariat général : Hugues d'Argentré, Sogena

Ouest-France Infomer – le marin

Infomer est le pôle d'informations leader de la presse maritime en France, filiale du groupe SIPA - Ouest-France. Les publications d'Infomer se déclinent sous plusieurs titres, et notamment : l'hebdomadaire le marin, destiné à un public de professionnels de la mer, disponible sur abonnement, en kiosque et en ligne, mais aussi les mensuels Le Chasse-Marée et Voiles et Voiliers.

SOGENA

La SOGENA est la filiale événementielle du GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales) syndicat professionnel regroupant chantiers navals, systémiers, équipementiers, sous-traitants, sociétés d'ingénierie, architectes navals et toutes les entreprises qui concourent à la construction et réparation navale, aux énergies marines renouvelables, à la valorisation et à la protection des océans et aux infrastructures côtières et portuaires. Engagée dans une démarche RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, les salons organisés par SOGENA sont certifiés Développement Durable (Iso20121).